

**Compte rendu SOMMAIRE
de la réunion du conseil municipal
du 3 Novembre 2010**

L'an deux mille dix, le trois novembre à dix huit heures trente, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, sur convocation légale, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Arsène Lux, Maire.

Etaient présents : M. Lux, M. Vermelin, Mme Bednarek-Macel, M. Vedel, Mme Becq-Vinci, Mme Renaud, M. Berthélémy, M. Minardi, Mme Bernard, M. Roblin, M. Henry, Mme Delval, Mme Boaretto, Mme Périn, M. Weiten, M. Goubet, Mme Boudin, Mme Grasset, Mme Collet, M. Fréminet, Mme Vignol, M. Simon, M. Goeuriot, Mme Pergent, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard, Mme Peyriguey, Mme Lamousse.

Absents et excusés : Mme Breuil, M. François, M. Dumont, Mme Lenhard.

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme Breuil à Mme Renaud
- M. Dumont à M. Hazard
- Mme Lenhard à Mme Pergent

M. le Maire indique que le dossier :

- Avenant n°1 – Contrats de concession de la Fourrière Automobile Municipale est ajouté à l'ordre du jour au titre des affaires diverses.

Le Conseil Municipal, vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Constate que le quorum est atteint,

Désigne M. Yannick SIMON, Conseiller Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,

Désigne M. Charles DEFONTENAY, Directeur des Finances et des Ressources Humaines, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

◆ En préambule, Monsieur le Maire fait part que, suite à une erreur de transcription, le paragraphe "Relations Publiques – Subventions" **du compte-rendu sommaire du 20 mai 2010** a été modifié comme suit :

"Relations Publiques – Subventions" :

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** en faveur des associations énumérées ci-dessous les subventions suivantes :

Association/ Institutions	Nature de la demande	<u>Montant</u>
Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire Lorraine (COREG EPGV Lorraine)	Organisation d'une manifestation sur la Base de Loisirs du Pré l'Evêque, « L'Europe Bouge avec le Sport Santé » le 12 juin 2010	1 000 €
Lycée Professionnel Régional Eugène Freyssinet	Programme d'échange avec un lycée bulgare de Toutrakan – Participation aux frais pour trois élèves Verdunois	300 €
Sidi Brahim de Verdun et ses Environs	Fonctionnement de l'Association pour sa participation tout au long de l'année 2010 aux différentes cérémonies patriotiques	300 €
Société Meusienne d'Aviculture	Organisation du Salon de la Basse-cour des 3, 4 et 5 Avril 2010	300 €
Retina France	Concerts organisés à Verdun les 10 avril et 29/30 juin 2010	500 €
Comité de la Voie Sacrée Nationale et de la Voie de la Liberté	Manifestations de sport et commémoratives de l'année 2010	1 000 €
196ème Section des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche	Fonctionnement de l'Association pour sa participation tout au long de l'année 2010 aux différentes cérémonies patriotiques – Subvention de démarrage	100 €

♦ M. le Maire donne compte rendu de sa délégation de pouvoirs en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

♦ **Constitution d'un groupement de commandes dans le cadre de la prestation de gestion de stationnement payant (voirie-parcs fermés) : Information :**

Considérant que par délibération en date du 29 septembre 2010, Monsieur le Maire a été autorisé à signer la convention constitutive du groupement de commande dans le cadre de la prestation de gestion du stationnement payant (voirie et parcs fermés), le Conseil Municipal **est informé** que le marché a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 octobre 2010, à la Société SAGS, pour la gestion des parcs fermés pour une durée de 6 ans sans renouvellement de matériel pour un montant de 774 054,00 € TTC, et pour la gestion de stationnement sur voirie pour un montant de 291 639,00 € TTC. Le montant total des tranches conditionnelles réalisées séparément (Quai Branly, Hôtel de Ville, Digue, gestion centralisée des parcs fermés) est de 740 430,00 € TTC et pour une réalisation simultanée des trois parkings, le montant est de 733 133 € TTC.

◆ **Relations Publiques – Subventions :**

Après avis favorable de la Commission Municipale "Sport, Culture, Enfance, Social et Mémoire" lors de sa séance du 11 octobre 2010, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal **décide** de verser aux associations, les subventions ci-après mentionnées :

Associations/ Institutions	Nature de la demande	Montant
Association du Faubourg Pavé	Organisation du 4 ^{ème} Salon des Vins, de la Gastronomie et des Arts de la Table les 12 et 13 mars 2011	300 €
Groupement 92 de la Fédération Nationale André Maginot	Assemblée Générale annuelle de la Fédération Meusienne André Maginot les 26 et 27 mars 2010	100 €
Rotary Club de Verdun	Organisation du 6 ^{ème} Salon des Collectionneurs du 21 mars 2010	200 €
Union départementale des Combattants Volontaires de la Résistance, des Déportés et Familles de Disparus	Organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation 2010	500 €
Rotary Club de Verdun	Colloque sur le don d'organes organisé le 1 ^{er} Avril 2010	75 €

◆ **Compte-rendu annuel sur la délégation du service eau potable – Exercice 2009 :**

Le conseil municipal **prend connaissance** du rapport annuel sur la délégation de service de distribution d'eau potable pour l'année 2009.

◆ **Examen et vote du Budget Supplémentaire 2010 – Budget Principal :**

Le conseil municipal **moins 9 abstentions** (M. Fréminet, M. Goeuriot, Mme Pergent + **pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse**) **approuve** le budget supplémentaire 2010 arrêté aux chiffres suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		DEPENSES	185 700,00
20		Immobilisations corporelles	28 000,00
	2031	<i>Frais d'études</i> 28 000,00	
21		Immobilisations corporelles	300 770,00
	2135	<i>Install gén, agenc, aménagt des constructions</i> 199 500,00	
	21568	<i>Autres matériel et outillage d'incendie</i> -300,00	
	2161	<i>Œuvres et objets d'arts</i> 570,00	
	2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i> 101 000,00	
23		Immobilisations en cours	-143 070,00
	2313	<i>Constructions</i> -218 070,00	
	2318	<i>Autres immobilisations corporelles en cours</i> 75 000,00	
		RECETTES	185 700,00
10		Dotations, fonds divers et réserves	142 600,00
	10223	<i>Taxe Locale d'Equipement</i> 142 600,00	
13		Subventions d'investissement reçues	118 100,00
	1318	<i>Subventions d'équipemt transférables, Autres</i> 128 100,00	
	1323	<i>Subventions d'équipement non transférables, Département</i> -10 000,00	
16		Emprunts et dettes assimilées	-75 000,00
	1641	<i>Régularisation emprunt (équilibre)</i> -75 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		DEPENSES	-128 513,00
011		Charges à caractère général	82 831,00
	6042	.prestations de services	38 493,00
	60632	.fournitures de petit équipement	-1 812,00
	60636	.habillement police municipale	1 200,00
	6068	.autres matières et fournitures	4 000,00
	611	.dont avenant contrat stationnement	47 650,00
	6132	.locations immobilières	549,00
	6135	.locations élections et 14 juillet	1 690,00
	614	.Charges locativers et de copropriété	1 110,00
	61522	.Entretien des bâtiments	27 000,00
	6184	.Versement à des organismes de formation	1 425,00
	6188	.Autres frais divers	218,00
	6227	.Frais d'actes et de contentieux	1 000,00
	6232	.fêtes et cérémonies (semaine cyclotourisme)	-50 000,00
	6237	.Publications (Verdun la Vie)	-3 300,00
	6238	.catalogues et imprimés (dont cyclotourisme)	-20 584,00
	6255	.Frais de déménagement	7 596,00
	6262	.Téléphone	60,00
	6282	.Frais gardiennage	-96,00
	6288	.Autres dépenses de services extérieurs (dont facturation piscine, gymnases)	12 685,00
	63512	.Impôts directs - Taxes Foncières	10 650,00
	63513	.Autres impôts locaux (TEOM)	1 860,00
	637	.Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 437,00
65		Autres charges de gestion courante	-264 504,00
	6554	.remboursement frais de personnel à la CODECOM	110 200,00
	657362	.CCAS	-405 000,00
	6574	.ajustement subventions,	30 296,00
66		Charges financières	-353 800,00
	66111	.régularisation intérêts emprunts	-353 800,00
67		Charges exceptionnelles	800,00
	6713	.indigents	800,00
68		Dotations aux amortissements et provisions	406 160,00
	6865	Régul provision de gains réalisés sur opérations de SWAP.	1 160,00
	6875	.Provisions pour risques	405 000,00

		RECETTES	380 145,00
013		Atténuations de charges	100 000,00
	6419	Remboursement sur rémunérations (dont rembt CCAS)	100 000,00
70		Produits des services du domaine et ventes diverses	37 344,00
	70323	.redevance occupation domaine public	21 100,00
	7035	.location de droits de chasse et de pêche	170,00
	70873	.remboursement de frais par le CCAS	9 470,00
	70878	.remboursement de frais par d'autres redevables (rembt OM)	6 604,00
73		Impôts et taxes	49 220,00
	7328	.régul reversement fiscalité Souhesmes	9 220,00
	7337	.droits de stationnement (avenant contrat)	40 000,00
74		Dotations et participations	179 870,00
		Régularisation	
	74123	.DSU	111 100,00
	74127	.Dotation Nationale de Péréquation	12 800,00
	74718	.participation de l'état - autres	41 880,00
	7478	.subventions	1 000,00
	7488	.dotation exceptionnelle (passeports biométriques + CNI)	13 090,00
75		Autres produits de gestion courante	9 300,00
	752	.régularisation loyers	9 300,00
77		Produits exceptionnels	4 411,00
	7711	.dédits et pénalités perçus	3 110,00
	7788	.produits exceptionnels	1 301,00

CREDITS CUMULES 2010

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
	23 351 789,58
Budget primitif	19 082 789,28
Reports	4 083 300,30
Budget supplémentaire	185 700,00
RECETTES	
	23 351 789,58
Budget primitif	8 563 465,58
Reports	14 602 624,00
Budget supplémentaire	185 700,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
	11 314 601,86
Budget primitif	11 443 114,86
Budget supplémentaire	-128 513,00
RECETTES	
	21 768 835,29
Budget primitif	21 388 690,29
Budget supplémentaire	380 145,00

◆ Examen et vote du Budget Supplémentaire 2010 – Budget de l'Eau :

Le Conseil Municipal moins 9 abstentions (M. Fréminet, M. Goeuriot, Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse) approuve le budget supplémentaire 2010 de l'eau arrêté aux chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		DEPENSES	2 900,00
011		Charges à caractère général	2 900,00
		<i>Dont :</i>	
	617	<i>.études et recherches (solde AMO DSP eau potable)</i>	<i>2 400,00</i>
	6231	<i>.annonces et insertion (publicité DSP eau potable)</i>	<i>500,00</i>

CREDITS CUMULES 2010

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 219 200,05
Budget primitif	1 219 200,05
Budget supplémentaire	0,00
RECETTES	1 219 200,05
Budget primitif	1 219 200,05
Budget supplémentaire	0,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	271 560,04
Budget primitif	268 660,04
Budget supplémentaire	2 900,00
RECETTES	662 133,78
Budget primitif	662 133,78
Budget supplémentaire	0,00

◆ Marché d'assurances "Garantie maintien de salaire" 2011 – 2012 – 2013 et Constitution d'un groupement de commande :

Considérant qu'il est envisagé que la Collectivité prenne en charge la gestion du contrat "garantie maintien de salaire" en lieu et place du Comité des Œuvres Sociales du Personnel Verdunois, le Conseil Municipal **moins 9 abstentions (M. Fréminet, M. Goeuriot, Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse) décide** d'autoriser la constitution d'un groupement de commande entre la Communauté de Communes de Verdun, la Ville de Verdun et le Centre Communal d'Action Sociale. **Autorise** son Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

◆ Régime indemnitaire :

Considérant le décret n°2009-1558 du 15 décembre 2009 et l'arrêté conjoint du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer et du Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat du 15 décembre 2009, modifiant notamment le mode de calcul du montant individuel de la prime de service et de rendement, considérant le décret n°2010-854 du 23 juillet 2010, ainsi que

l'arrêté conjoint du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, et du Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de L'Etat, du 23 juillet 2010 modifiant l'indemnité spécifique de service, le Conseil Municipal **moins 8 abstentions (M. Fréminet, Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse) décide** d'autoriser son Maire à modifier la prime de service et de rendement et l'indemnité spécifique de service applicables au personnel fonctionnaire et non-titulaire de catégorie A et B de la filière technique de la Ville de Verdun dans le sens de ces nouvelles dispositions réglementaires.

◆ **Personnel municipal – Tableau des Effectifs :**

Considérant la nécessité de modifier le poste de chargé de mission devant remplir les missions techniques liées à l'Opération de Rénovation Urbaine, notamment la maîtrise d'ouvrage des aménagements et équipements relevant de cette opération, afin de correspondre aux exigences du marché de l'emploi pour un tel poste, le Conseil Municipal **moins 7 abstentions (M. Fréminet, Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse) autorise** la transformation de poste ci-après :

- 1 poste de Chargé de mission « Opération de Rénovation Urbaine » à temps complet, équivalent au grade d'Ingénieur Territorial à temps complet, et dont la rémunération est fixée selon l'indice brut 588, indice majoré 496, en 1 poste d'Ingénieur chargé de l'Opération de Rénovation Urbaine à temps complet, équivalent aux grades d'Ingénieur Territorial ou d'Ingénieur Territorial Principal, et dont la rémunération sera fixée en fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu pour ce poste, sur la base d'un échelon de l'échelle du grade correspondant. Les autres caractéristiques liées à ce poste restent inchangées. Cette transformation de poste interviendra dès la prise de fonction du candidat choisi.

◆ **Mission des Elus - année 2009 :**

Le conseil municipal **prend acte** de l'état récapitulatif des frais de mission remboursés aux élus pour l'année 2009.

◆ **Fourniture de chaleur – prolongation d'une année par signature d'un nouveau contrat :**

Le Conseil Municipal **moins 8 abstentions (M. Fréminet, Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard, Mme Prot, Mme Artola, M. Hazard + pouvoir de M. Dumont, Mme Lamousse) autorise** son Maire à signer un nouveau contrat de fourniture de chaleur avec DALKIA d'une durée de une année (jusqu'au 31/12/2011), ce contrat étant identique à celui en vigueur actuellement. **Autorise** son Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

◆ **SPORTS – Subventions :**

Après avis favorable de la Commission Municipale "Sport, Culture, Enfance, Social et Mémoire" lors de sa séance du 11 octobre 2010, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal **décide** de voter en faveur des associations énumérées ci-dessous, les subventions suivantes :

Associations	Nature de la demande	<u>Montant</u>
Section Rugby du SPORT ATHLETIQUE VERDUNOIS	Organisation du 47 ^{ème} Challenge Fernand Vié, tournoi regroupant toutes les écoles de rugby d'Alsace Lorraine soit 130 équipes (1000 familles alsaco-lorraines) sur le site du Pré l'Evêque le 6 juin 2010	800,00 €
CERCLE NAUTIQUE VERDUNOIS	Participation aux championnats de France d'aviron de 16 athlètes qui se sont déroulés du 21 au 25 avril 2010 à Cazaubon	500,00 €
Section Course d'Orientation du SPORT ATHLETIQUE VERDUNOIS	Participation aux Championnats du Monde Vétérans de 2 athlètes du 31 juillet au 7 août 2010 en Suisse	200,00 €
SHOTOKAN KARATE CLUB	Participation à la Coupe du Monde de Karaté de 3 licenciés du 8 au 10/10/2010 à Lons le Saunier	200,00 €

Le versement de la subvention est conditionné par l'envoi à la Ville de Verdun du bilan financier de la manifestation.

♦ **Demande de subvention de l'Association Placieux Production :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** son Maire à verser une subvention de 500 € à l'Association Placieux Production pour le tournage d'un court métrage "10 minutes" dans les rues de la Cité (centre ville, parc de la Digue, bar le Rallye) afin de mettre en valeur la Ville de Verdun.

Au titre des Affaires Diverses

♦ **Avenant n°1 – Contrats de concession de la Fourrière Automobile Municipale :**

Le Conseil Municipal **moins 2 abstentions (Mme Pergent + pouvoir de Mme Lenhard) autorise** son Maire à signer les deux avenants n°1 aux contrats de concession de la fourrière automobile municipale, l'un avec le garage FREDERICH, l'autre avec le garage THIERVILLE AUTOMOBILE.

Questions Orales

- Question orale n°1 portant sur la suppression des CAAPE Jules Ferry et Porte de France
- Question orale n°2 portant sur le fonctionnement et les horaires des transports urbains
- Question orale n°3 portant sur la gare routière de la Tour du Champ et la création de la gare multimodale
- Question orale n°4 portant sur la date d'ouverture du nouveau Groupe Scolaire "Caroline Aigle"

- **Question orale n°5 portant sur des édicules bleus avec des dessins de bicyclettes et sur les déplacements voie douce**
- **Question orale n°6 portant sur le montant des travaux de la rue Saint Louis et du Centre Ville relatifs à la voirie et aux ilots arbustifs**
- **Question orale n°7 portant sur les réseaux souterrains du nouveau parking à proximité de l'école Jacques Prévert**
- **Question orale n°8 portant sur le devenir des immeubles menaçant ruines situés en Ville Haute**
- **Question orale n°9 portant sur le nouveau plan de circulation dans toute la Ville Haute**

Il a été répondu à la question n°1.

L'ordre du jour proprement dit étant épuisé, après avoir répondu à la question n°1, la séance est levée à 19h46 par M. le Maire, Président de Séance, exerçant la Police de l'Assemblée, en raison de troubles répétés provoqués par l'Opposition Municipale.

VERDUN, le 10 Novembre 2010
Le Maire,
Conseiller Général,

Arsène LUX